



## SOMMAIRE

### 1. Préambule

### 2. Approbation CR CA 19/06/2020

### 3. Point financier

- Réinscription 2020
- Trésorerie
- Suivi du règlement des acomptes
- Suivi des règlements des clubs
- Placements
- Participation sanitaire

### 4. Point moteurs

- Plan de charge hivers
- Limite 2000h Lycoming
- Magnéto Montlugon

### 5. Cotisations 2020

- Éléments statistiques
- Fixation des taux d'appel

### 6. Accidents

- Oloron
- FFVP

### 7. Informatique

### 8. Stockage hangar Nicolas et ARAPA

### 9. Règlement Intérieur

- Mise à jour
- Catégories accident

### 6. Clubs

- Besançon
- Les Goélands
- Puivert
- Gap
- Strasbourg

### 7. Divers

- AG 2021
- Abandon Siège FFVP
- Décès De la Martinière
- Démission Daniel Gaime
- Dates à retenir

## 1. PRÉAMBULE

Nous poursuivons nos conseils d'administration en vidéoconférence « meet » le temps du confinement où les réunions sont limitées à 10 personnes. Merci à tous de votre présence. Début de travaux 10 h00.

## 2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Après des modifications de forme, le compte rendu Version 3 du dernier conseil d'administration, en date du 19 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

## 3. POINT FINANCIER

### - POINT INSCRIPTIONS 2020 :

Les réinscriptions nous sont parvenues pour 156 associations.  
Nombre d'associations inscrites en prévoyance : 89.

### - TRÉSORERIE :

La position de notre trésorerie est actuellement de 54 k€ à fin de mois.

### - SUIVI DU RÈGLEMENT DES ACOMPTES :

Les appels de cotisation ajustés seront transmis semaine 40 ou 41 avec pour date de paiement le 15 novembre.

Concernant les échéances de prêts, nous analyserons les écarts et proposerons des glissements de date si nécessaire.

### - SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Pourcentage du suivi des règlements au 25 septembre 2020 :

- pourcentage du total réglé à ce jour. 51,70 %  
Pour 990 k€ attendu nous avons reçu 511 k€
- associations complètement à jour 29,49 %
- associations partiellement à jour 67,95 %
- Pourcentage des clubs sans aucun règlement 2,56 %

Un courrier sera fait à l'association « Les Goélands » pour demander une réinscription ou une désinscription par courrier recommandé.

### - PLACEMENTS :

Le trésorier nous expose le suivi des comptes de placement.

Nous arrivons aux termes des droits des placements à la Caisse de Crédit Mutuel d'Orléans où nous disposons d'un compte courant, un compte de placement et un livret bleu

Le conseil vote à l'unanimité le rapatriement des fonds au Crédit Mutuel de Paris.

Vote à l'unanimité du conseil pour la fermeture des comptes d'Orléans.

Pour l'arrêt des comptes au prochain conseil d'administration le trésorier demande une réunion en présentiel. Décision en novembre.

### - PARTICIPATION SANITAIRE :

Seulement cinq associations ont sollicité à ce jour – Arras – Bailleau – Carpentras – Gap et Chambley – pour un montant de 3587 €.

## 4. POINT MOTEURS

### - PLAN DE CHARGE HIVERS 2020 - 2021 :

Le dollar varie de façons conséquentes. Beaucoup de révision d'accessoires ne sont plus pratiquées par l'ENAC mais sous traitées. Le prix des kits a évolué en 5 ans de 17 à plus de 20 K€.

### Présents

Pierre **ALBERTINI**

CHRISTIAN **BON**

JOSEPH **BOCCARELLI**

Georges **CHEVALET**

GERARD **COUTELIER**

Bernard **GUILLEMIN**

GILLES **HUG**

CHRISTIAN **LECUYER**

Daniel **PERCIAUX**

JEAN-MICHEL **ROY**

Absent excusé

GERARD **CHIOCCI**

Patrick **PORRET**

Il faut envisager d'augmenter les révisions moteur dès que nous aurons le bilan des éléments de facturation 2020 des travaux et l'évolution du niveau de la RTR.

Moteurs livrés :

Fayence – février / Issoire mi-août / Tarbes – mi-octobre / Saint Quentin pour fin octobre / Puivert – en court

Prévisions

Fayence fin 2020 et Bailleau début 2021

En stock un carter et un vilebrequin.

2 corps O 360 ne sont pas encore attribués.

Deux moteurs en cours de mensuration.

1 corps O 540 disponible. 1 kit O 360 disponible.

Commande de 3 kits à prévoir suivant le dollar.

#### - **LIMITE DES 2000h Lycoming :**

De plus en plus de moteurs arrivent à l'ENAC en très mauvais état.

Actuellement le dépassement moyen de forfait se situe entre 3 à 4000€. Les demandes de prolongation au-delà de 2000 heures pourraient entraîner des révisions nettement plus chères. La collectivité supporte actuellement cette charge de dépassement. Nous préconisons aux clubs à ne pas dépasser la limite de 2000 heures.

Nous devons revoir le règlement intérieur

Le tarif de la révision est fixé jusqu'à 2000 heures et au-delà nous envisageons de prélever une caution supplémentaire forfaitaire (montant à fixer) qui pourra être remboursée en partie après examen du moteur.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité cette nouvelle modification du Règlement Intérieur.

#### - **MAGNETO MONTLUÇON :**

Des échanges inappropriés de Montluçon à l'ENAC au sujet d'un joint de magnéto défectueux, alors que cet accessoire était hors garantie, remettent en cause les facilités que nous accorde l'ENAC alors que les clubs sont satisfaits de leur travail et de leur réactivité.

De cet événement il est rappelé que l'ANEPVV est le seul interlocuteur de l'ENAC. Un club n'est pas obligé de demander à l'ANEPVV un moteur provenant de l'ENAC. Les clubs peuvent individuellement traiter avec un atelier de leur choix et assumer le surcoût éventuel.

Une prise en charge exceptionnelle et partielle du coût de la réparation par la collectivité sera étudiée par le conseil après présentation des factures.

Proposition est faite de passer cette somme en prévoyance ou en RTR après réception des factures.

### **5. COTISATIONS 2020**

#### - **ÉLÉMENTS STATISTIQUES D'ACTIVITÉ :**

L'activité a été différemment appréciée selon les régions. La perte d'activité liée au déconfinement n'a pas été compensée.

#### - **FIXATION DES TAUX D'APPEL 2020 :**

Compte tenu de l'augmentation de l'accidentologie constatée cette année nous sommes contraints de limiter la réduction exceptionnelle CODIV.

Nous octroyons une remise de 10 % sur la cotisation de base accident (tranche de 0 à 30 000€) ainsi qu'une remise de 5 % sur les frais de fonctionnement (accident et prévoyance).

Nous allons mettre à jour les états de situation avec ces données et demander aux associations un règlement du solde avant le 10 novembre.

Vote à l'unanimité du conseil.

### **6. ACCIDENTS**

Beaucoup d'accidents sont liés au déconfinement.

La liste complète des accidents 2020 fait apparaître 27 événements DGAC pour 23 événements enregistrés ANEPVV. Nous déplorons trois décès, quatre blessés graves et six blessés légers.

#### - **OLORON :**

La chute d'un planeur selon un stockage en suspension n'est pas prévue au Règlement Intérieur. Une modification sera apportée à cet article. 7.8.1.

Le conseil valide la prise en charge de leur dossier à concurrence de 5000€.

- **FFVP :**  
Accident Duo FFVP loué à Armée de l'Air.  
Non-respect des délais de déclaration d'accident de 5 jours (cf : RI 7.8.2).  
Accident du 27 janvier 2020.  
Le 13 juillet l'inscription du planeur à l'ANEPVV est régularisée.  
Le compte rendu d'accident est adressé à l'ANEPVV le 28 août 2020.  
Le dossier sera exceptionnellement pris en comptabilité.  
Le conseil décide de modifier son Règlement Intérieur en limitant désormais à 30 000€ la prise en charge des accident non déclarés dans un délai de 15 jour ouvrable.  
Vote à l'unanimité du conseil d'administration.  
Nous demanderons à la FFVP de désigner son correspondant ANEPVV.  
Un correspondant est également demandé pour le CNVV.

## 7. INFORMATIQUE

Le nouveau matériel commandé a souffert des moyens de transport.  
La mise à jour se pratiquera pendant la deuxième quinzaine d'octobre.

## 8. STOCKAGE HANGAR NICOLAS ET ARAPA

Il devient très compliqué d'obtenir des informations et d'accéder à l'ARAPA.  
Le suivi des pièces détachées et les commandes prennent des délais inappropriés.

France AERO nous a fourni une liste de pièces de MS 893 en stock. Il existe également une liste de pièces de Rallye, que nous avons donné à l'ARAPA. Le tout étant des pièces neuves avec JA Form One.

Pour aider nos permanentes Pierre ALBERTINI se propose pour suivre le fichier pièces disponibles lorsque DAHER/SOCATA n'en dispose pas en stock.

## 9. REGLEMENT INTERIEUR

- **MISE À JOUR DES CATÉGORIES ACCIDENT :**  
Georges CHEVALET et Gilles HUG prépareront avec le Président cette mise à jour des catégories accidents. Le projet sera soumis aux administrateurs pour validation lors du prochain conseil du 04 décembre 2020.

## 10. CLUBS

- **BESANÇON :**  
L'achat du Lambada est maintenu. Une nouvelle demande doit être transmise.  
Le nouveau comité directeur de cette association doit se prononcer.  
La FFVP accorde un prêt. Nous n'aurons qu'une hypothèque de second rang.
- **LES GOÉLANDS :**  
Malgré plusieurs relances cette association ne s'est pas réinscrite à ce jour. Un nouveau courrier recommandé leur demandera une réinscription en 2021 conditionnée à la régularisation préalable de 2020.
- **PUIVERT :**  
L'association dispose d'une nouvelle cellule sur laquelle monter le moteur.  
Actuellement une VNIP est en cours.
- **GAP :**  
Club mixte dont la politique de survie de la section vol à voile est à étudier.  
Un contact est nécessaire. Les comptes ANEPVV sont actuellement déficitaires. Une demande de 3800 € nous est faite sur le compte accident pour application de CN alors que le déficit à ce jour s'élève à 7000 €. Gilles HUG doit prendre contact avec Alain DUPLAN.
- **STRASBOURG :**  
Demande d'un prêt pour l'achat d'un monoplace avec 50% de prêt fédéral et 50% de prêt ANEPVV. Nous demandons, comme la FFVP, que l'association étudie la possibilité d'un nouveau budget avec une participation minimale de 20% de fonds propres.

## 11. QUESTIONS ET POINTS DIVERS

- **AG 2021 :**  
Notre Assemblée Générale est prévue le 26 mars 2021 au FIAP de Paris.  
Georges CHEVALET présentera un rétro planning.

- **FFVP ABANDON DU SIÈGE PARISIEN :**  
La FFVP a décidé d'abandonner son siège social parisien au profit de Saint Auban. Démarche prévue au courant du second trimestre 2021. Le conseil enregistre la décision fédérale. Une recherche sera lancée sur quelques arrondissements de Paris pour connaître le marché tant en location qu'en achat. Nous abandonnerons probablement la salle de réunion dans nos locaux qui représenterait une surface significative donc un coût pour trop peu d'utilisation. Une location de salle à la demande serait préférée pour les conseils d'administration. G. HUG, administrateur le plus proche, est disponible pour assister nos permanentes dans cette recherche.
- **DÉCÈS Pierre de la MARTINIÈRE :**  
Cérémonie 18 septembre 2020  
Représentation Daniel PERCIAUX et Jean-Michel ROY.
- **DÉMISSION Daniel GAIME :**  
Daniel GAIME a démissionné de la FFVP et par conséquent il perd son statut de représentant fédéral dans notre conseil.  
Demande sera faite auprès de la FFVP de désigner un nouvel administrateur.

### **DATE À RETENIR**

**Prochaine réunion du CONSEIL d'administration :**  
**Vendredi 04 décembre 2020**  
**Présentiel si possible ou Vidéoconférence – 10h00**  
**Vendredi 05 février 2021**

**Assemblée Générale 26 mars 2021**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 12h15.

*Rédacteur Daniel PERCIAUX*